



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 février 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 19 janvier 2001

**Dénomination de voies dans divers secteurs de la Ville**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D2010752001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2001**

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Dénomination de voies dans divers secteurs de la Ville**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Les diverses constructions nouvelles réalisées à Niort (lotissements nouveaux, aménagements dans les quartiers anciens, achèvements de tranches d'opérations, rocade etc), impliquent la dénomination des voies nouvelles nécessairement créés pour chaque projet. Les propositions du groupe de travail chargé des dénominations sont répertoriées ci-après :

### **I - SECTEUR DES NARDOUZANS - Quartier de Souché**

L'extension du lotissement des Nardouzans implique le prolongement des deux voies existantes de desserte interne :

- a) prolongement de la rue René Leroy
- b) prolongement de l'Allée du Docteur Epagneul.

### **II - SECTEUR DE SAINTE-PEZENNE - rue du Moulin d'Ane**

La mise en oeuvre du lotissement "Le clos du Moulin d'Ane" nécessite la dénomination de sa voie interne de desserte, depuis la rue du Moulin d'Ane. Cette nouvelle rue s'appellerait :

- Rue Maurice Beguin, archiviste départemental des Deux-Sèvres  
né le 16 juin 1893, décédé le 23 juin 1974

### **III - SECTEUR DES QUATRE VENTS/Rue du Maréchal De Lattre de Tassigny**

La réalisation d'un petit collectif s'est accompagnée de celle d'une voie de desserte impliquant :

- a) le prolongement de la rue Emile Littré
- b) la dénomination d'une rue nouvelle, qui fera la jonction entre l'impasse Littré prolongée et la rue de Genève ; cette rue nouvelle se nommerait :

- Rue Pierre LAROUSSE - 1817 - 1875

### **IV - SECTEUR DE LA GRADONNE - Prolongement de la rue Marguerite Yourcenar**

En effet, la Résidence du Bas-Palais II, située entre l'Impasse de la Gradonne et la rue Marguerite Yourcenar est desservie par une voie interne assurant la jonction entre ces deux voies, voie interne qui constitue le prolongement de la rue Marguerite Yourcenar.

### **V - SECTEUR DE LA ROUSSILLE/CHEY/TORFOU**

Dans ce secteur, le Boulevard Willy Brandt, permettant la jonction ouest entre l'Avenue de Nantes et la rue de la Venise Verte, a modifié le tracé des chemins existants.

Afin de bien se repérer dans les lieux, il convient de dénommer les diverses parties de chemins qui se rejoignent entre eux et dont le tracé a été modifié.

Sont proposés :

- a) Chemin de la Prairie de Chey (depuis la parcelle cadastrée X n° 3 jusqu'au chemin de la Sèvre à Chey),
- b) Chemin de la Roussille à Chey (depuis la rue de la Roussille jusqu'au chemin de la Sèvre à Chey),
- c) Chemin de la Sèvre à Chey (depuis le bord de Sèvre, parcelle X n° 12 jusqu'à la Ferme de Chey),
- d) Chemin de Prinçay, (depuis le chemin de Torfou, en passant sous le Boulevard Willy Brandt jusqu'au Chemin des Pommères),
- e) Rue des Vallées de Buffevent (depuis la route de Nantes jusqu'au Chemin de Prinçay).

### **VI - SECTEUR DE GAYOLLE - Fontenelles**

Le chemin desservant l'habitation de Madame BRUNET, au niveau de la jonction du Boulevard de l'Europe et de l'Avenue

de Paris n'est pas dénommé officiellement. Or, les visiteurs, les pompiers, éprouvent des difficultés pour trouver le logement de Madame BRUNET.

Les "anciens" du quartier appellent ce chemin le Chemin de "Versaille" (du patois veursay, se renverser) (chemin allant de l'Avenue de Paris à l'entrée de la propriété BRUNET). Cette dénomination est proposée au Conseil.

## **VII - SECTEUR DE TELOUZE - quartier de Sainte-Pezenne**

De part et d'autre de l'Avenue de Nantes, la voie de Telouze assure la jonction entre la rue de la Roussille, l'Avenue de Nantes, la route de Coulonges.

Côté gauche de l'Avenue de Nantes (direction Nantes) cette voie s'appelle rue de Telouze, et côté droit de l'Avenue de Nantes, elle porte le nom de Route de Telouze.

Il conviendrait d'harmoniser les dénominations, et s'agissant d'une voie urbaine, de retenir la dénomination de rue de Telouze.

## **VIII - RUE ROUGET DE L'ISLE**

L'implantation de trois maisons par la SEMIE (logement social) au fond d'un parking à réaliser donnant sur la rue Rouget de l'Isle (mitoyen au Groupe Scolaire Langevin) implique une modification de la numérotation en extrémité de rue, au niveau du groupe scolaire.

La numérotation la plus adéquate est la suivante, rue Rouget de l'Isle :

- n° 40 - 42 - 44 pour les trois logements SEMIE
- n° 46 et 48 pour le Groupe Scolaire Langevin Wallon
- n° 50 pour le logement existant.

## **IX Rue Jules Sandeau :**

La construction de l'Hôtel Administratif Municipal a modifié la structure de la rue Jules Sandeau ; celle-ci n'étant plus ouverte à la circulation automobile, il y aurait lieu de l'appeler plutôt Esplanade Jules Sandeau.

## **X - Chemin Communal appelé provisoirement "Chemin de l'an 2000" : appellation définitive**

Lors de sa création et de sa mise en oeuvre progressive sur le site au fil des acquisitions nécessaires, ce projet a été dénommé provisoirement "Chemin de l'An 2000".

Compte-tenu de son importance (il ceinturera tout Niort sur 53 km) et des divers secteurs traversés, un nom générique doit lui être attribué, ainsi que des noms par secteurs afin que tout citoyen puisse aisément identifier les lieux.

Nom générique proposé : Chemin Communal du III Millénaire.

Noms des parcours proposés par secteurs géographiques, lesquels parcours intègrent des aires de détente dénommées jardins :

<b>SECTEURS</b>	<b>PARCOURS DE(S) DU</b>	<b>JARDINS</b>
<b>1/Romagné</b>	<b>Romagné</b>	<b>Jardin des Liquidambers</b>
<b>2/Aérodrome</b>	<b>du Fief Joly</b>	<b>Jardin des Saules</b>
<b>3/Vallée du Lambon</b>	<b>Lambon</b>	<b>Jardin des Erables Jardin des Petits Fruits</b>
<b>4/Brizeaux</b>	<b>Fontenelles</b>	<b>Jardin des Roses</b>
<b>5/Surimeau</b>	<b>Surimeau</b>	<b>Jardin des Senteurs Jardin de la Vigne Jardin des Lavandes</b>
<b>6/Vallon d'Arty</b>	<b>Buffevent</b>	<b>Jardin des Aubépines</b>
<b>7/Marais de Saint-Rémis</b>	<b>Marais de Saint-Rémis</b>	<b>Jardin des Ormeaux Jardin de l'Angélique</b>
<b>8/Bessines/Sevreau</b>	<b>Grenouillet</b>	<b>Jardin des Frênes Jardin du Marais Jardin de l'Atlantique</b>
<b>9/Saint-Symphorien</b>	<b>La Tranchée</b>	<b>Jardin de la Taillée Jardin des Chênes</b>

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les dénominations sus-mentionnées.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)